

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 décembre 2015

Projet de création d'un terrain de foot. Demande d'autorisation de défrichement : délibération

Dissolution du CCAS au 31/12/2015 ? délibération

Compte rendu Conseil Communautaire du 01/12/2015 à Ménétru (Mme MARTELIN, MM. CHALANDARD, DUTRUEL, FRACHON)

Mme MARTELIN rend compte des points abordés au Conseil Communautaire :

- une réunion a eu lieu le même jour entre M. le Préfet et le secrétaire général, le Président de la CCCHS, M. Brutillot, M. Chalandard et M. Segut. La CCCHS ne peut échapper à la règle du seuil des 7 558 habitants. L'arrivée d'une Commune Nouvelle sauverait la collectivité. Le délai de la loi au 31 mars est incompressible. Suite à de nombreuses questions posées par les élus de la Com.com il s'est avéré que le Préfet et le secrétaire général découvraient un certain nombre d'impacts non mesurés notamment :

- que faire des enfants du périscolaire au 01/01/2017 ?
- comment répartir les frais de personnel 250 000 € et les compétences ?
- que faire des communes en difficultés financières ? (certaines communes seraient en faillite)

Le Préfet et le secrétaire général se proposent d'étudier ces questions et d'y répondre lors d'un nouveau rendez-vous fixé le lundi 4 janvier 2016 à 8h00.

Point sur le rapprochement avec Bresse Revermont :

- cette Com.com souhaite fortement se rapprocher de la CCCHS

- énumération de ses compétences :

- les déchets
- zone industrielle et commerciale – développement économique – réserve foncière
- zone Natura 2000
- Création et gestion EPAHD
- extra-scolaire et scolaire à l'étude
- R.A.M.I.
- équipements culturels : 3 médiathèques : Commenailles, Sellières, Bletterans
- Ecole de musique
- Tourisme
- fourrière animale
- service partagé secrétariats de Mairie (gestion des secrétaires)
- pas le sport
- soutien maison de santé
- voirie identique CCCHS + entretien accotements et fossés

- Des rencontres ont eu lieu entre les exécutifs pour former un groupe de travail.

Le Président de la CCCHS a rappelé qu'il est nécessaire d'envisager un rapprochement avec un autre EPCI afin de pouvoir absorber les nouvelles compétences qui seront prises dans les années à venir. Il est également nécessaire de faire appel à un consultant pour approfondir tous les enjeux de ces rapprochements. Un échange de budgets aura lieu entre les différentes Com.com.

- Décision modificative du budget général :

- Budget équilibré.
- Acquisition de 2 véhicules cette année (non prévue au budget primitif)
- mêmes orientations budgétaires pour 2016

- Nomination du délégué suppléant du SICTOM : M. Christophe FEBVRE

- Plan de financement définitif du Pôle de Service de Craçnot : Le montant réel final des travaux est de 760 220,18 € (prévisionnel 915 000 €).

- Bilan de la saison 2015 :

Présentation d'un bilan positif de la saison 2015. La fréquentation sur l'ensemble des 4 sites d'accueil s'élève à environ 25 000 personnes.

Périodes de versement de la taxe de séjour : au 30 juin et au 30 octobre

- Convention Terre d'Emplois – Agate Paysages :

Renouvellement de la convention de mise à disposition de l'équipe verte pour l'année 2016 pour un montant de 75 000 €.

- Clos Bacchus :

Les travaux commencés en Décembre 2014 toujours pas terminés. Un courrier sera envoyé au prestataire pour lui demander de terminer les travaux pour le 8 décembre sous peine de mise en demeure.

- Bilan des travaux réalisés pour l'année 2015 : le montant total des travaux s'élève à 325 438 €.

* Point sur le Pont du Louverot : l'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à 150 000 €. Cette somme est en partie due à la nécessité d'installer des pieux de diamètre, 800 sur une profondeur de 14 mètres.

* Point sur le mur de Frontenay : 2 méthodes sont proposées pour renforcer la fragilité des fondations

→ utilisation d'un «mur poids» : estimation à 155 000 €

→ installation d'une «paroi berlinoise» : estimation à 144 000 €

- Déplacements doux : un courrier accompagné d'un questionnaire a été envoyé aux communes afin de connaître leurs attentes.

- Marché de voirie : 2 délibérations ont été prises pour autoriser la CCCHS à lancer une consultation en procédure adaptée pour le marché de voirie.

- Economie, bâtiments et équipements sportifs : un COPIL pour le projet de salle omnisport et socioculturel a eu lieu le 2/12/2015.

Un acheteur potentiel pour le terrain se situant à côté du hangar à Domblans (site ODO) s'est manifesté.

- Vœux : le président de la CCCHS présentera ses vœux le mardi 26 janvier à Voiteur.

Délibération modificative, budget général : délibération

Délibération modificative, budget CCAS : délibération

Point sur les articles du bulletin municipal (Mme GAUCHET)

Mme GAUCHET fait le point sur la remise des articles pour l'édition du bulletin municipal 2015. Seules 2 ou 3 associations n'ont pas encore remis leurs articles. Il conviendra de commander les baguettes à relier, le papier et les cartouches d'encre. M. le Maire souhaiterait, dans la mesure du possible, que la distribution intervienne avant le 10 janvier 2016, car dans son article « Le Mot du Maire », il invite la population à la cérémonie des vœux du maire, organisée pour la première fois, qui est programmée le 10 janvier 2016 à 11 heures à la Salle des Fêtes.

Compte-rendu du comité de pilotage du site classé du vignoble du Château-Chalon le 25/11/2015 à Domblans

M. CHALANDARD rend compte de la réunion du COPIL qui s'est tenue le 25/11 à la Mairie de Domblans.

Etaient présents : Le Président de la CCCHS et Maire de Château-Chalon, M. CHALANDARD, vice-Président CCCHS, le directeur des services de la CCCHS, l'inspecteur des sites de la DREAL de FC, un représentant de la DDT du Jura, MM. les Maires de Domblans et Ménétru-leVignoble, un retraité agricole, délégué du COPIL et la chargée de mission environnement de la CCCHS.

Les points abordés sont :

- l'avenir incertain de la CCCHS suite à la loi NOTRe et au Schéma de Coopération Intercommunale défini par le Préfet du Jura

- les actions 2015-2016 :

* plusieurs murs des terrasses du sentier du puits Saint-Pierre ont été restaurés avec la technique pierres sèches

* intérêt de la vigne conservatoire avec ses 153 cépages recensés : proposition d'y ajouter un ancien cépage de Hongrie

* plantations en bouts de vignes de rosiers, avenchers, amandiers, cognassiers ou pêchers. A ce jour, seuls 5 vigneron ont répondu. La DDT énonce l'intérêt pour la biodiversité de ces plantations inscrites dans le plan de gestion du site classé.

* Gestion durable de l'enrichissement : problème de l'enrichissement aux abords de la RD5.

* Abattage d'arbres sur un site classé : une demande d'autorisation globale peut être déposée à la DREAL mais il faut vérifier les incidences sur NATURA 2000

* Remise en état d'un ancien verger : un vigneron du territoire est favorable à la réhabilitation d'une parcelle enfrichée autrefois exploitée comme verger

* Insertion paysagère : problème des caravanes constamment visibles sur le site classé durant et en dehors de la période des vendanges. Le Maire de la Commune de Ménétru-le-Vignoble a tenté de discuter sans succès avec les propriétaires concernés des véhicules, il a été décidé d'envoyer un courrier à la Gendarmerie.

* oenotourisme : les agents de l'office de tourisme et de la Maison de la Haute Seille sont formés pour communiquer sur le site classé et en valoriser ses paysages et ses produits

- Labellisation « Grand Site de France » : l'inspecteur des sites informe que le chargé de mission « Grands Sites de France » est intéressé par le projet et viendrait découvrir le site au printemps 2016

- Restauration de la cabane « Clos Bacchus » sur la commune de Ménétru-le-Vignoble : travaux débutés en décembre 2014 et non terminés. Un courrier sera envoyé au prestataire pour exiger la fin des travaux dans les meilleurs délais.

- Panneau publicitaire : le président relance la DDT pour vérifier la légalité du site d'implantation du panneau Total posé à droite de RD 5 entre Voiteur et Château-Chalon (parcelle hors site classé).

Classement chemin Arboretum : délibération

Fixation prix des affouages : délibération

Colis de fin d'année aux personnes de + 70 ans

M. CHALANDARD rappelle que les 69 personnes (dont 12 couples) qui ne sont pas venues au repas bénéficient d'un colis de Noël (soient 57 colis et 12 bouteilles). Les corbeilles commandées au magasin CARREFOUR Contact devraient être réceptionnées le lundi 21 décembre et seront disponibles pour la distribution.

Ensuite il demande à chacun de choisir une tournée :

● tournées n° 1 : M. Rémi COURTOUT - ● tournee n° 2 : M. Jacques GRILLOT - ● tournee n° 3 : M. Christophe PITEL ● tournee n° 4 : Mme Chrystel MEULLE et Mme Sophie GUILLAUME-BELLE - ● tournee n° 5 : M. Jacques HEDIN - ● tournee n° 6 : M. Daniel CHALANDARD - ● tournees n° 7 : M. Gilles CAMPY - ● tournee n° 8 : M. René DUTRUEL - ● tournee n° 9 : Mme Chantal MARTELIN - ● tournee n° 10 : M. Jean NOZIERE

Compte-rendu du comité de pilotage espace sportif le 02/12/2015 à Voiteur

M. CHALANDARD rend compte du COPIL auquel participaient : MM. les Maires de Domblans et Voiteur, M. le Feniet, M. Jacques BAUDRY, Mme Josette REYMANN, M. PACCAUD

Le bureau d'études en charge du projet propose 2 aménagements :

- 1 salle de sport à Domblans
- 1 salle culturelle et sportive à Voiteur

Le budget prévisionnel de 2 500 000 € HT ne permettrait pas de faire 2 salles. Le programmiste est chargé d'étudier ce projet en tenant compte de l'enveloppe financière et des desideratas des associations. La décision finale reviendra au Conseil Communautaire.

Délibération attribution marché élaboration du schéma directeur de distribution eau potable : délibération

Délibération attribution marché renouvellement de la conduite de refoulement au hameau de Blandans : délibération

Délibération modificative, budget eau-assainissement : délibération

Compte-rendu de la commission bâtiments du 27/11/2015

M. DUTRUEL fait le point sur les travaux recensés par la commission des bâtiments communaux :

- débarrasser l'étage de la Mairie et procéder à l'isolation
- nettoyer la façade de la Mairie
- changer le bloc de sécurité de la salle du Conseil Municipal

- procéder au démoussage autour de la cheminée sur le toit de la mairie-poste
- retoucher le toit de l'école (tuiles à vérifier + gouttières)
- mise en conformité «accessibilité aux handicapés», «non et mal voyants» à l'école
- effectuer des travaux de mise en conformité dans les bureaux de la gendarmerie suite au contrôle électrique effectué par l'APAVE
- logement du gendarme NICOLE : régler le problème de fuite de la baignoire + voir les faïences salle de bains
- logement du gendarme LEBRUN : retouches de plomberie dans la salle de bains
- gendarmerie : trappe de désenfumage à refaire dans les escaliers - installer des détecteurs de fumée dans les appartements et les communs – démousser le toit
- bâtiment de la Poste : mise en conformité «accessibilité handicapés» du guichet
- salle des fêtes : refaire les scellements des poteaux en inox, installer une protection entre le bar et l'entrée de la grande salle, poser des plaques de protection des poignées sur les portes dans la grande salle, supprimer les cailloux côté voie ferrée en les remplaçant par des dalles, poser une protection sur la porte du local de rangement (tables –chaises), effectuer une révision de la sonorisation
- salle Tosi : réaliser un WC handicapés et déplacer l'escalier

Point sur le remplacement des feux tricolores au passage à niveau

Une expertise a été effectuée le 19 novembre. Le devis pour le remplacement s'élève à 1 761.23 € TTC. L'assurance GROUPAMA a déjà effectué un remboursement de 1 131.96 €. Le solde interviendra sur présentation de la facture acquittée.

Point sur le remplacement des mâts d'éclairage public suite à accidents

M. DUTRUEL indique que les mâts d'éclairage accidentés n'ont toujours pas été remplacés car l'entreprise s'est trompée de couleur lors de la commande. En attente de réception des nouveaux mâts.

Point sur les travaux d'enfouissement au niveau du stade

M. DUTRUEL explique que l'entreprise a, dans un premier temps, matérialisé son axe par une ficelle pour réaliser le forage. Une première tentative d'enfouissement a échoué en raison de la composition du terrain. Un second forage a été entrepris qui a réussi et débouché à côté du transformateur vers le talus du pont SNCF. Un fourreau plus épais sera mis en place par rapport à celui qui était prévu et qui ne correspondait pas à la nature du terrain.

Point sur les nouvelles décisions du SIEDEC concernant les enfouissements de réseaux

M. DUTRUEL annonce que, dorénavant, les communes ne pourront plus déposer de dossier d'enfouissement de réseaux tous les ans suite à la décision du comité syndical du SIEDEC. Seules des opérations de renforcement d'éclairage public seront prises en compte par le SIEDEC chaque année.

Compte-rendu de la commission voirie communale du 28/11/2015

M. COURTOUT rend compte de la commission voirie communale à laquelle étaient présents : MM. Jean Nozière, Gilles Campy. Mme Martelin était excusée.

Propositions de travaux à la CCCHS pour 2016 :

- Chemin des Isles (partie haute → Route de Ménétru D 205)
- Rue des Coteaux de Seille (de la salle des fêtes au tri postal en enrobé)
- Rue du Reposoir (Enrobé Coulis à Froid)
- Route de la Muyre (de la RD 120 → panneau de fin agglomération) en Enrobé Coulis à Froid

Travaux communaux à proposer au budget 2016 :

- remettre les 4 plateaux surélevés route de la Muyre aux normes (rampes)
- créer un îlot central (goutte d'eau) Champs des Contours → Rue de la Sarazine (actuellement en place des «sodirels» rouges et blancs)
- reprendre les 2 îlots au carrefour de la rue de la Belgique et de la rue de la Sarazine (enlever la terre et arbustes mettre du béton et des galets)
- reprendre le trottoir gauche du PN → boulangerie RIDEZ (carrefour RD 120 -57) : pose de bordures dans le virage face transformateur avec grille avaloir pour évacuation E.P. en enrobé
- reprendre trottoirs rue des Champs Ramboz

Compte-rendu de la commission voirie de la CCCHS du 01/12/2015

M. COURTOUT rend compte de la réunion de commission voirie de la CCCHS à laquelle assistaient : MM. Noir, Meignier, des représentants des communes de Frontenay, Bréry, St Lelain, Passenans et Domblans.

Une tournée a été effectuée pour voir les travaux à inscrire au budget 2016 de ces 5 communes.

Sur la Commune de Domblans : les propositions émises par la commission voirie communale en date du 28/11/2015 (citées ci-dessus)

Compte-rendu de la commission d'étude pour l'attribution éventuelle de primes aux Agents Communaux

M. COURTOUT rend compte de la commission à laquelle participaient : MM. Nozière, Grillot, Courtout et Mme Meulle et Martelin. M. Dutruel était absent. Ne sachant pas sur quelles bases la commission pouvait mener sa réflexion quant à l'attribution éventuelle de primes aux agents de la Commune, il a été décidé d'adresser un mail à toutes les communes de la CCCHS auquel est annexée une fiche demandant les renseignements suivants :

- nom de la Commune, le nombre d'employés, le salaire annuel brut, les primes attribuées et le montant annuel maximum, les autres avantages éventuels, le nombre de jours de congés, le nombre de jours ARTT, les indices et ancienneté dans la fonction.

Compte-rendu de la réunion avec le SIDEDEC, M. BONHOMME, concernant la passerelle

Le 27 novembre, M le Maire, MM. Chalandard, Courtout et Dutruel ont reçu M. Bonhomme, technicien au SIDEDEC, pour avoir un avis sur la remise aux normes de la passerelle. Un diagnostic doit être établi, et selon la restitution de celui-ci, 2 hypothèses sont à envisager : soit la passerelle devra être renforcée, soit elle devra être enlevée et refaite.

Ces travaux représenteraient un gros investissement financier et feraient l'objet d'une consultation par appel d'offres. L'assistance de maîtrise d'ouvrage pourrait être assurée par le SIDEDEC.

Arrivée du Père-Noël le 18/12/2015, sur la Place Marius Buisson à 18h30

M. COURTOUT rappelle que « l'Arrivée du Père-Noël » aura lieu le vendredi 18 décembre 2015 à partir de 18 heures 30 dans la tradition des années précédentes

- distribution de friandises et clémentines
- vin chaud servi par les membres du Comité des Fêtes
- promenade des enfants en calèche (prévoir la sécurisation de l'arrivée de la calèche avec le Père-Noël)

Conseil d'Ecole, remerciements des parents et enseignants envers la Commune

M. CAMPY fait part aux membres du Conseil Municipal des remerciements des parents et enseignants pour le soutien de la Commune dans l'organisation de l'après-midi festive organisée le samedi 12 décembre (vente de sapins de Noël, décorations Noël, papier cadeau, boissons).

Commande fuel pour les bâtiments communaux

M. CAMPY indique qu'il a passé commande de fuel pour tous les bâtiments communaux à un tarif très intéressant.

Il indique aussi que les Ets CLAAS ont informé la Commune, suite à la révision du tracteur, que celui-ci ne devait plus utiliser de fuel mais du GNR. En cas de panne de la pompe à injection la garantie ne pourrait pas fonctionner. La cuve de fuel qui vient d'être remplie à l'atelier communal sera transvasée à l'école. Dans l'attente d'équiper l'atelier d'une cuve pour le GNR, le carburant du tracteur devra être acheté au garage Buisson.

Demande remplacement des ordinateurs de la salle informatique. Devis PHONE INFO- Budget 2016 ?

M. CAMPY indique que les 7 ordinateurs de la salle informatique sont obsolètes. A titre indicatif, un devis a été établi par PHONE INFO pour un montant de 2695 € TTC.

Avant de prévoir cette dépense au budget 2016, M. RIZZI préconise de demander à l'Inspection Académique si elle impose des prescriptions techniques pour les matériels informatiques destinés aux écoles. D'autre part, M. Campy propose de solliciter le Club Informatique pour demander s'il pourrait apporter une éventuelle participation financière.

Stagiaire à l'école pour 3 semaines ATSEM (école) et TAP (C.C.C.H.S.)

M. CAMPY indique qu'une jeune fille de Domblans, élève au lycée professionnel à MONTCEL, en classe de bac pro soins-pers. «Opt en structure», effectue un stage à l'école de Domblans en qualité d'ATSEM et encadre les TAP dans le cadre du péris-scolaire, pour la période du 30/11/2015 au 18/12/2015.

Compte-rendu de la réunion à BRÉRY le 04/12/2015- Proposition de nouvelle carte scolaire pour les Communes de Bréry, St Germain-les-Arly, Domblans, Voiteur, Passenans, Frontenay

Madame MEULLE indique que les représentants des Communes de Bréry, Domblans, Voiteur, St germain-les-Arly, Frontenay, St Lamain, RPI Passenans et le Vice-Président de la CCCHS, M. SEGUT se sont réunis le 04/12/15 pour discuter de la nouvelle carte scolaire.

Demande achat aspirateur pour l'école

M. CAMPY indique que l'aspirateur de l'école ne fonctionne plus. Il étudie les matériels proposés par divers fournisseurs pour une inscription au budget 2016.

QUESTIONS DIVERSES : (tous intervenants)

- M. Courtout demande si la Commune est favorable à la reconduction du contrat AIR avec M. Gérald RAGOT : avis favorable à l'unanimité

- Recrutement de M. Lucas BURDIN pour une durée de 15 jours en qualité d'ATSEM en remplacement de Mme Karine CHALOYARD qui assure la permanence à l'APC tous les jours durant l'arrêt maladie de Mme Corinne BONIN

- M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. JACQUOT et Madame BAUDOIN habitants la Commune de MANTRY, parents de 2 enfants de 7 ans et 5 ans ½ impactés par la fermeture de l'école de Bréry à la rentrée 2016 souhaiteraient connaître la position de la Commune de Domblans quant à la prise en charge des frais de scolarité des 2 enfants si ceux-ci venaient à l'école à Domblans. Les enfants inscrits actuellement au RPI Bréry/St Germain-les-Arly depuis le début de leur scolarité en raison de la résidence de leur assistance maternelle. M. le Maire propose de soumettre aux parents les tarifs des frais de scolarité demandés par la Commune de Domblans.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au mercredi 27 janvier 2016 à 20 heures.

La séance est levée à 20 heures.